



CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ARTONNE
Mercredi 15 mai 2024

COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14	L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 15 mai 2024 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi 7 mai 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 12	
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 0	
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 12	

PRÉSENT(E)S (12) :

GISELE BERNARD
DENIS CHARBONNIER
FABIENNE CHAUTY
GAETAN DUBIEN
CECILE DOUARIN
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
NICOLAS MIALON
KARINA MONNET

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(E)S (0) :

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(E)S (2) :

DAMIEN ROSSEEL
JEAN-PAUL VIVIER

Secrétaire de séance :

GAETAN DUBIEN

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 00

1 - VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 3 avril 2024.

2 - DEMANDE DE FOND DE CONCOURS CCPL

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

La Communauté de communes a mis en place un fond de concours, il est proposé de faire remonter une fiche sur le projet de salle polyvalente. Il est proposé de faire une demande auprès de la communauté de communes de 25 000 €.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

3 – COUT SCOLARITE - ECOLE PUBLIQUE

Rapporteur : Gisèle BERNARD

- Coût par élève primaire 330,24 € > 69 élèves
- Coût par élève maternelle 961,13 € > 26 élèves

ADOpte A L'UNANIMITÉ

4 – VERSEMENT - ECOLE STE HELENE

Rapporteur : Gisèle BERNARD

Par déduction, des frais estimés précédemment le versement qui sera procédé à l'Ecole Ste Hélène, est de :

- 12 élèves d'Artonne en primaire soit 3964,85 €
- 8 élèves d'Artonne en Maternelle, soit 7689,05 €

ADOpte A L'UNANIMITÉ

5 – SIGNATURE CONVENTION CET

Rapporteur : Stéphane HOUSIER

M. le Maire souhaite régulariser le compte-épargne temps (CET) de Mme CAMUS suite à son intégration à la commune de Bègues, soit 23 jours à 83€/jour, faisant un total de 1909 €.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

6 – DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSIER

Il est proposé de faire une décision modificative de 2000 € du compte 615221 à 6688

ADOpte A L'UNANIMITÉ

7 – QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

-Il est précisé que l'entretien par la commune de la bande de terrain acquise au lieudit Les Choses peut être désormais réalisé (fauche). Cette bande représente 30 % des acquisitions prévues.

-Il est précisé qu'un hommage est prévu le 8 mai aux Artonnois déportés par l'intermédiaire d'une exposition.

-**La Rosière 2024** sera Louane Raymond. Denis Charbonnier et Romain Legrand accompagneront le cortège.

-Une démonstration de l'application **Panneau Pocket** est présentée. Elle offre désormais les alertes, informations communales, intercommunales, associatives... La commune peut informer instantanément les habitants par un usage simple. Cette application gratuite peut être utilisée sur téléphone, tablette, ordinateur... 150 personnes sont désormais inscrites à Artonne (31/05/2024).

-Il est précisé que la commune organisera **le samedi 12 octobre** un événementiel des Petites Cités de Caractère du Puy-de-Dôme. Il s'agira d'une déambulation dans Artonne avec l'appui d'une conteuse et de plusieurs intervenants.

-**Un colombarium** a été installé (12 places) au cimetière.

-Il est demandé l'état d'avancement de **la bibliothèque**. Des premiers travaux en régie ont été lancés en avril.

-Il est par ailleurs demandé si la commune pouvait prendre en charge **la stérilisation de chats errants**. Ce sujet sera évoqué au prochain conseil.